Le Petit Chemin des Bois - Colombier n° 1

Paysage d'automne (Mairie Colombier)

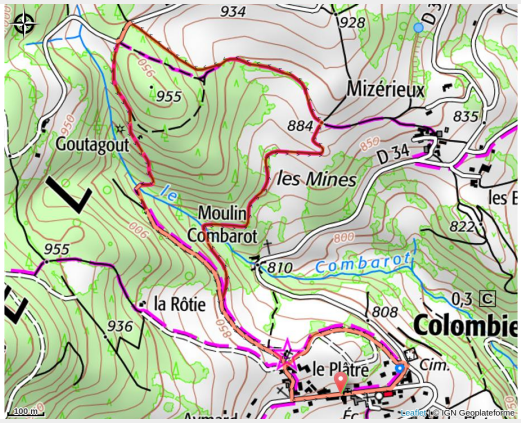

Passage au lieu dit les Mines 880 m (anciennes mines de plomb.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.4 km

Dénivelé positif : 171 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Colombier - le bourg
Arrivée : Colombier - le bourg
Balisage : Pédestre communal

Profil altimétrique

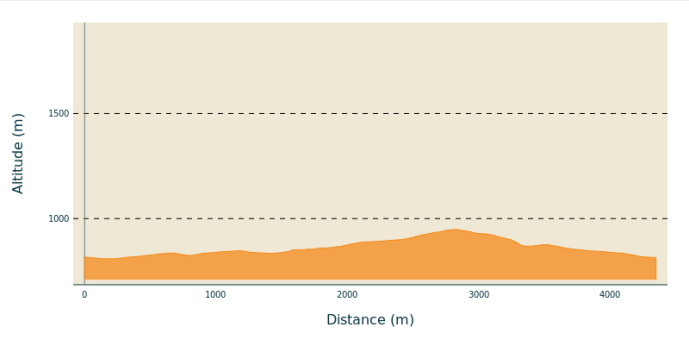

Altitude min 809 m Altitude max 948 m

Au départ de la place de la mairie, descendre 25m la D8 en direction de Saint- Julien-Molin-Molette puis tourner à gauche devant l'ancien relais de poste (statue de la vierge, ancien panneau routier). En face du cimetière, débute la piste. Arrivé à la croix en pierre, tourner à droite, suivre le chemin 300m, puis bifurquer à droite pour s'engager dans un sous bois qui vous emmènera au lieu dit les Mines 880 m (anciennes mines de plomb). Prendre à gauche en direction des Fanges (lieu humide). En haut, emprunter sur 70 mètres le chemin goudronné puis amorcer la descente à gauche. Plus bas, vous découvrirez à droite en contrebas un énorme rocher à la forme bizarre, haut d'environ 8 m. Du côté gauche à quelques mètres du sentier, les ruines d'une ancienne ferme, le lieu est appelé “la Sarazinière”. Au fond traverser le ruisseau “le Combaro”, suivre le chemin tout droit qui rejoint le chemin emprunté plus tôt.

A la Croix, possibilité de poursuivre le chemin pris au départ ou descendre la rue en face, puis bifurquer à gauche à la 2ème croix pour traverser le village et rejoindre la place de la Mairie.

Sur votre chemin…

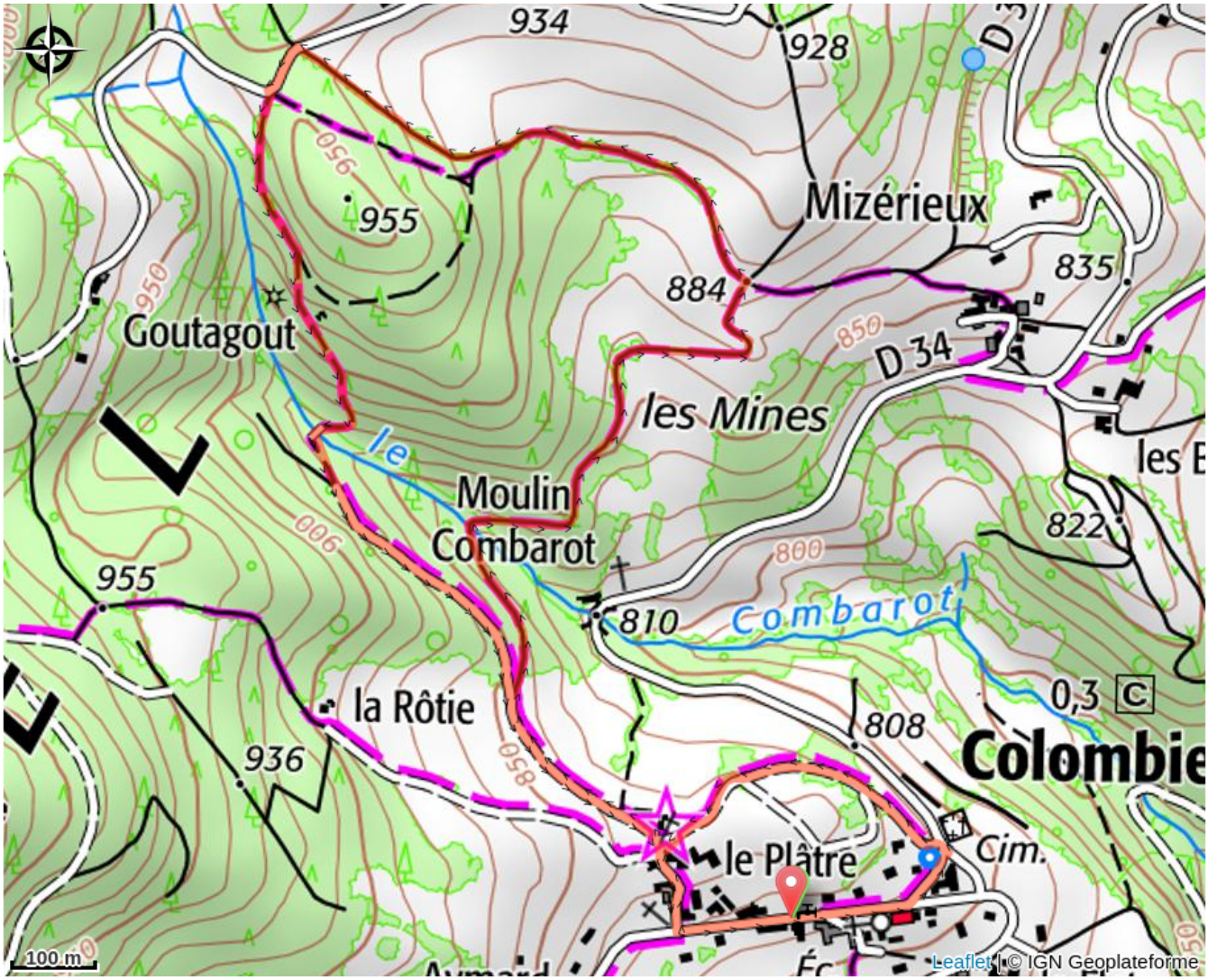

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**

Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à Colombier : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne